AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP-7-5-63520931

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 152 — 3 mai 1973

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les pluies de la fin du mois d'avril et du début du mois de mai suffisantes pour lessiver le dernier traitement, le développement de la végétation, les projections d'ascospores maintenant très importantes, justifient l'exécution d'un nouveau traitement, s'il n'a pas déjà été fait, dès réception de ce bulletin.

Nous rappelons que l'on considère actuellement que 15 à 20 mm de pluie en une seule fois ou 20 à 25 mm de pluies cumulées nécessitent le renouvellement d'un traitement.

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans les vergers fortement contaminés l'année précédente.

Il y a donc lieu de profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour continuer la lutte contre l'Oïdium.

ACARIENS

Les premières éclosions des oeufs d'hiver de l'araignée rouge sont observées depuis quelques jours. Si les conditions climatiques actuelles persistent elles vont être rapidement très nombreuses.

D'autre part on a pu observer dans certains vergers la présence de femelles hivernantes de l'araignée jaune.

Il y a donc lieu d'être attentif et de surveiller périodiquement les vergers afin de juger si une intervention est nécessaire. Quelques formes mobiles par feuille peuvent suffire pour provoquer des dégâts sur la jeune végétation.

Le choix du produit sera fonction de la présence d'autres ravageurs : pucerons, chenilles défoliatrices, psylles. Dans ce cas il serait souhaitable d'utiliser un organo-phosphoré polyvalent à action systémique ou de contact. En l'absence d'autres ravageurs il sera préférable d'employer un acaricide spécifique toujours moins dangereux pour la faune utile, afin d'éviter un éventuel phénomène d'accoutumance.

CHENILLES DEFOLIATRICES - PSYLLES ET PUCERONS

On observe une activité parfois importante des chenilles défoliatrices notamment la Cheimatobie et des pucerons verts. D'autre part les premières larves de psylles ont été observées.

Il y a donc lieu de surveiller les cultures afin d'effectuer le cas échéant un traitement tenant compte des indications données à la rubrique "acariens".

MALADIE DU DESSECHEMENT DU FRAMBOISIER

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 25 avril une deuxième application doit être effectuée 12 à 15 jours après la première.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

P. 263

HOPPLOCAMPE DU POIRIER ET DU PRUNIER

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Les indications données dans notre Bulletin du 18 avril restent toujours valables.

VIGNES

EXCORIOSE DE LA VIGNE

Les conditions climatiques sont maintenant très favorables à la végétation des vignes qui suivant les cépages atteignent, ou vont bientôt atteindre, le stade C-D à partir duquel elles peuvent être contaminées.

Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 25 avril.

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANÇON DES SILIQUES - MELIGETHE

Le relèvement sensible des températures est très favorable à l'activité de ces deux ravageurs que l'on rencontre parfois en nombre important dans les cultures. La pleine floraison étant atteinte les méligéthes ne sont plus dangereux. Par contre si les femelles des charançons des siliques ne sont pas encure matures, donc ne peuvent pas pondre dans les jeunes siliques, les piqûres nutriciales de ces charançons peuvent être une porte d'entrée pour le dépôt des pontes de la cécidomyie des siliques.

Il y a donc lieu d'intervenir dès que possible quand le seuil de nuisibilité qui a été fixé de 1 à 3 adultes par pied est atteint.

NOUS PRECISONS QUE SEULES LES MATIERES ACTIVES RECONNUES NON TOXIQUES POUR LES ABEILLES SONT AUTORISEES PENDANT LA PLEINE FLORAISON DES COLZAS (50 % DES PIEDS AYANT AU MOINS UNE FLEUR OUVERTE OU PLUS DE CENT FLEURS PAR METRE CARRE).

PARMI LES MATIERES ACTIVES EFFICACES CONTRE LE CHARANÇON DES SILIQUES, SEULS L'ENDOSULFAN, LA PHOSALONE, LE TOXAPHENE ET LES POLYCHLOROCAMPHANES ONT ETE RECONNUS NON TOXIQUES POUR LES ABEILLES.

CULTURES LEGUMIERES

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la fin de la floraison et à l'apparition des premiers fruits rougissants.

On peut utiliser une des matières actives suivantes : Bénomyl (30 g/hl), Dichlofluanide (125 g/hl), Méthylthiophanate (70 g/hl), Thirame (320 g/hl). Ces doses sont conseillées en fonction d'une pulvérisation copieuse de 1 500 à 2 000 litres à l'hectare. Nous rappelons que la limite d'emploi de la Dichlofluanide a été fixée à 7 jours avant la récolte et que l'on peut parfois observer des phénomènes de phytotoxicité en cultures conduites sous film plastique avec cette matière active.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS